

## INVESTISSEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE ENGAGÉ SUR SES TERRITOIRES

### *Démarche ESG & Territoires (ESG-T)*

---

Présente en Région Nouvelle-Aquitaine depuis plus de 20 ans, Aquti Gestion a un engagement fort par rapport aux territoires sur lesquels elle exerce son métier d'investisseur. Au plus proche des besoins des entreprises régionales, Aquti Gestion a toujours adopté une stratégie d'investisseur responsable visant à favoriser la croissance durable de ses territoires dans le cadre de projets de développement du tissu économique local.

Aquti Gestion se dote, depuis sa transformation en société de gestion mi 2019, d'une stratégie formalisée en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Convaincue de l'impact positif d'une démarche qui prend en comptes les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, inspirée par les travaux qui ont abouti à la feuille de route Néo Terra, Aquti Gestion a pour ambition de décliner cette stratégie RSE :

- dans sa propre organisation, à tous les niveaux de l'entreprise,
- dans les différentes étapes du processus d'investissement, et
- dans le suivi des participations et l'accompagnement des dirigeants.

Au-delà des aspects ESG, tels que définis dans les principes d'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI), Aquti Gestion met en œuvre une politique d'ancrage territoriale volontariste qui vise à favoriser les initiatives et le développement économique local.

Avec ses équipes au contact des réalités de terrain, implantée à Bordeaux, Limoges et Poitiers, Aquti Gestion inscrit son action dans une démarche de pertinence et de durabilité sur l'ensemble de ses territoires, intégrant ainsi dans ses missions une forte composante locale.

Aquti Gestion s'engage au-delà d'une communication envers ses investisseurs selon les meilleurs pratiques, à partager ses expériences d'intégration de critères ESG-T dans le métier d'investisseur avec l'ensemble des parties prenantes. Aquti Gestion participera notamment aux travaux de la Commission ESG de France Invest.

## **Déclinaison et mise en œuvre de la stratégie ESG-T**

---

### **1. Dans notre organisation**

Portée par le Comité de Direction, la démarche ESG-T est partagée par l'ensemble des collaborateurs parmi lesquels l'un d'entre eux est en charge de son animation et de son amélioration continue.

Signataires de la charte, nos collaborateurs sont sensibilisés aux enjeux extra-financiers. Ils sont incités à la faire vivre et l'appliquer dans leur métier d'investisseur mais également au sein de notre société de gestion, en particulier pour la réalisation d'écogestes.

### **2. A toutes les étapes du cycle d'investissement**

Les critères ESG-T sont intégrés progressivement aux différentes étapes d'investissement, de la phase de sélection jusqu'à la cession.

- *Dans la phase de sélection*, pour analyser en amont les dimensions ESG-T de chaque opportunité d'investissement, nous nous engageons à élaborer systématiquement une grille d'analyse des principaux enjeux ESG-T. Celle-ci sera complétée selon les cas par des due diligence/évaluations ESG réalisées par des conseils experts.
- *Dans la phase de développement*, pour accompagner les dirigeants dans le suivi et l'amélioration continue de leurs performances extra-financières, nous favoriserons l'intégration d'administrateurs indépendants aux organes de gouvernance. Par ailleurs, au-delà de la stricte application par nos participations des normes environnementales et sociales, nous veillerons à ce que les sujets ESG-T soient mis à l'ordre du jour des organes de gouvernance au moins une fois par an.
- *Lors de la cession*, nous établirons une grille d'analyse comparative à celle réalisée lors de l'entrée afin de valider la progression des principaux enjeux ESG-T.

## **Adhésion à une charte, initiative ou obtention d'un label en lien avec la prise en compte de critères ESG-T**

---

Au-delà de la présente charte, Aquiti Gestion est signataire de la convention UNPRI, du Global Compact des Nations Unies et de la charte d'Engagement des Investisseurs pour la Croissance de France Invest.

Nous avons également souhaité nouer un contrat de partenariat avec l'Union Nationale des Entreprises Adaptées, et inscrire notre démarche extra-financière en cohérence avec Néo Terra, feuille de route de la transition environnementale et climatique de la Région Nouvelle-Aquitaine.